



Invitation à notre conférence de presse de ce vendredi 17 septembre 2021 :

La vaccination anti-Covid dans le cadre scolaire, raison ou aberration, stop ou encore ?

Caroline Désir, Ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, vient encore de déclarer dans *la Libre* de ce 1^{er} septembre dernier : « ***oui, l'école doit devenir un lieu de vaccination*** », et a également indiqué que la question de la vaccination obligatoire des enseignants devait être mise sur la table, prétendant qu'il faudrait arriver à au moins 90% de couverture vaccinale face aux variants delta. On est donc passé d'un discours officiel initial disant que 60% de couverture vaccinale serait suffisante à une augmentation constante de ce pourcentage et des pressions, pour ne pas dire du harcèlement en faveur de la vaccination (70% puis 80% puis 90%... et puis quoi encore ?), au nom de l'émergence de variants qui peuvent eux-mêmes, en réalité, être favorisés par la pression de sélection vaccinale...

Pendant ce temps, le « Monsieur vaccins » britannique déclare qu'il est impossible que l'immunité collective soit acquise par la vaccination¹, et le représentant européen de l'OMS se prononce dans le même sens² ... mais pendant ce temps aussi, de nouvelles études scientifiques sortent et pointent un risque jusqu'à six fois supérieur de complications cardiaques (susceptibles de séquelles irréversibles) chez les jeunes garçons vaccinés contre le Covid par rapport au risque d'hospitalisation pour cause de Covid³ ! Le rapport bénéfices/risques est donc clairement négatif. *Plusieurs pays, dont le Royaume-Uni ne recommandent donc absolument pas la vaccination systématique des 12-15 ans pour cette raison, contrairement à la Belgique.* Une fois encore, il y a lieu de craindre que cette vaccination systématique dans les écoles des jeunes, des enseignants, se déroule dans un climat de grande désinformation, au mépris évident de notre loi du 22 août 2002, relative aux droits des patients. Et il faut hélas rappeler à cet égard que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'en est pas à son coup d'essai puisque le Jury d'Éthique publicitaire avait déjà sévèrement désapprouvé sa publicité en faveur des vaccins tout au long de la vie en 2011, la décrétant trompeuse et « ***de nature à induire le consommateur en erreur*** » parce qu'elle taisait complètement les risques et présentait les avantages de façon trop absolue⁴.

Le collectif citoyen bénévole et indépendant Initiative Citoyenne, sollicité par de nombreux parents et professionnels de santé, repasse donc une fois encore à l'action, en exigeant de la Ministre des réponses précises et urgentes et, à tout le moins, la suspension immédiate de cette campagne en milieu scolaire tant que toutes ces réponses n'auront pas correctement été fournies aux jeunes et à leurs familles.

Adresse : Cabinet de notre avocat, Me Georges Henri Beauthier

89 rue Berckmans, 1060 Bruxelles, à 9H30

¹<https://planetes360.fr/andrew-pollard-monsieur-vaccin-en-angleterre-impossible-datteindre-limmunit-e-collective-avec-le-vaccin/>

²<https://www.cnews.fr/france/2021-09-10/covid-19-loms-finalement-pessimiste-sur-la-vaccination-pour-vaincre-la-pandemie>

³<https://www.theguardian.com/world/2021/sep/10/boys-more-at-risk-from-pfizer-jab-side-effect-than-covid-suggests-study>

⁴<http://initiativecitoyenne.be/article-vaccins-le-jury-d-ethique-publicitaire-donne-raison-a-initiative-citoyenne-88379580.html>

Nos jeunes ne sont pas vos cobayes !



Qui est dans la fake news, qui dans la rigueur des sources, des propos, des informations ?

QUI sera responsable en cas de problème grave après cette vaccination ?

Qu'en est-il du caractère expérimental de ces vaccins et du Code de Nuremberg ?

Les jeunes - qui sont plus influençables- seront-ils en mesure de poser un choix libre et éclairé, vu la pression du groupe ?

Comment les parents pourront-ils veiller à la sécurité de leurs enfants, et sur base de quelle info ?

La loi du 22 août 2002 relative au droit des patients sera-t-elle vraiment respectée ?

Réclamer les conditions suffisantes pour qu'un consentement éclairé soit possible justifie-t-il vraiment l'étiquette de « complotiste » ?

Quel rôle positif les parents, les jeunes et les enseignants peuvent-ils jouer concrètement pour que leurs droits et leurs intérêts soient respectés, et la discrimination évitée ?

Bienvenue à notre prochaine conférence de presse de ce vendredi 17 septembre 2021 pour aborder sans tabou toutes ces questions pressantes, et bien d'autres encore dans l'intérêt de nos jeunes.